

55 rue Pinot-Duclos 22000 Saint-Brieuc
02 96 62 54 99 – conservatoire@saint-brieuc.fr

Qu'est-ce qu'une filière voix ?

Une filière voix est un cursus chant pour les jeunes. Celui-ci donne la possibilité aux enfants et adolescents qui le désirent d'avoir une pratique vocale spécifique en choisissant la voix comme instrument principal.

Un enfant inscrit en filière voix aura chaque semaine :

- un cours de chant choral
- un cours de technique vocale avec le professeur de chant en petits groupes
- un cours de Formation Musicale

Mon enfant peut-il faire partie de la filière voix s'il pratique déjà un instrument ou s'il est dans un cursus danse ?

Oui. Il faudra juste être attentif à la cohérence de son emploi du temps.

Que faut-il pour que mon enfant puisse s'inscrire en filière voix à la rentrée ?

Pour le chœur d'enfants :

- qu'il ait entre 8 ans et 11 ans
- qu'il ait fait un an de Formation Musicale
- qu'il ait pratiqué le chant choral pendant un an

Pour le chœur d'adolescents :

- qu'il ait entre 11 ans et 15 ans
- qu'il ait fait un an de Formation Musicale
- qu'il ait pratiqué le chant choral pendant un an

Un moment d'écoute par les professeurs de chant et chant choral des enfants et adolescents désirant s'inscrire en filière voix aura lieu **mercredi 31 août 2022 à partir de 16h**, afin de confirmer cette inscription et de constituer les groupes de technique vocale.

